



POUR NOUS CONTACTER

Établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP) de l'APSAH
17 route de Rignac
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Téléphone : 05 55 70 23 84

ESRP- Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de l'APSAH (ESRP-IFMK)
6 allée de la Cornue
87000 LIMOGES
Téléphone : 05 55 33 10 10

Pôle Formation de l'APSAH



Vous n'habitez pas à proximité ?

Nos établissements proposent hébergement et restauration



ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL

<https://www.apsah.asso.fr/>



Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés

Pour qui ?

- Jeune à partir de 16 ans en recherche d'un projet professionnel
- Adulte en reconversion professionnelle
- Salarié du privé ou agent de la fonction publique en risque d'inaptitude

Avec une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou demande en cours



Avec qui ?

- Médecin ophtalmologue
- Orthoptiste
- Rééducateur vie journalière pour personnes déficientes visuelles
- Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Assistant social
- Chargé d'insertion
- Formateurs (dont braille, informatique adaptée)

Cellule de transcription et adaptation des documents

Quelles prestations ?

- Travailler un projet professionnel
- Acquérir les outils de compensation du handicap visuel
- Faire une remise à niveau
- Faire une formation
 - ↳ Du niveau BEP au master 1 : diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute
 - ↳ Formations dans le domaine du tertiaire : employé administratif et d'accueil, secrétaire assistant, secrétaire comptable, gestionnaire de paie
 - ↳ Diplôme d'accès aux études universitaires option scientifique (niveau bac scientifique)

L'APSAH gère l'un des 4 Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie pour déficients visuels de France

